

## NOTE D'INFORMATION PATIENT

<b>Périmètre</b>	Collections biologiques et données associées à des fins de recherche issues d'une requalification d'échantillons soin.
<b>Responsable du traitement des données</b>	CHU de Lille Établissement public de santé 2, avenue Oscar Lambret, CS 70001, 59037 LILLE Cedex

*Cette note d'information a pour objectif de vous expliquer le but des collections biologiques du CHU de Lille afin que vous puissiez décider d'y participer ou non. Prenez le temps de lire cette note d'information et n'hésitez pas à poser des questions à votre médecin pour avoir des renseignements complémentaires.*

Madame, Monsieur,

Lors de votre prise en charge ou celle de votre enfant, au sein du CHU de Lille :

- des prélèvements biologiques peuvent être effectués pour établir le diagnostic de votre maladie et adapter le traitement qui vous sera proposé et/ou
- des résidus opératoires peuvent être conservés

Ci-après, le « **Matériel Biologique** »

Ce Matériel Biologique peut être conservé dans le cadre d'une collection biologique gérée par le CHU de LILLE à des fins de recherche dans le cadre d'une mission d'intérêt public.

**Sauf opposition de votre part**, le Matériel Biologique et les données associées lors de votre prise en charge seront conservés et réutilisés dans le cadre d'une collection d'échantillons issus du corps humain (EICH) déclarée au Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche.



### QUEL EST L'OBJECTIF DES COLLECTIONS BIOLOGIQUES ?

Les collections biologiques ont pour but de permettre la réutilisation du Matériel Biologique et les données médicales associées dans des projets de recherche qui visent l'amélioration des connaissances biologiques ou médicales et la prise des patients.

Les collections biologiques peuvent faire l'objet de réutilisation notamment pour :

- ✓ Recherche éventuellement d'autres informations en fonction de nouvelles données scientifiques ou de l'évolution des maladies ;
- ✓ Contribuer à une meilleure connaissance scientifique des maladies ;
- ✓ Permettre l'identification de nouveaux biomarqueurs



### QUEL ECHANTILLONS BIOLOGIQUES ET DONNEES ASSOCIEES SONT REUTILISEES DANS LE CADRE DES COLLECTIONS BIOLOGIQUES ?

Tout Matériel Biologique issu de votre prise en charge par le CHU de Lille, et notamment :

- Moelle osseuse, ou sang et ses dérivés : sérum, plasma, cellules, ADN, ARN

- Biopsies d'organe ou tissus
- Liquides biologiques : urine, salive, selles, liquides de ponction

Aucun Matériel Biologique n'est prélevé à des fins de recherche.

Les données de votre dossier médical associées aux Matériel Biologique peuvent être réutilisées, et notamment :

- Les données d'identification (âge, code postal, sexe)
- Les données de santé (pathologie, données relatives aux soins, situations ou comportements à risque, symptômes et signes cliniques, prise en charge (ambulatoire, hospitalière), antécédents de santé)
- Les données relatives au statut vital ;
- Les données médico-administratives (données d'activité hospitalière).



### MES DONNEES SONT-ELLES CONFIDENTIELLES ?

Aucune autre information médicale vous concernant ne sera divulguée.

Les données médicales associées seront pseudonymisées, c'est-à-dire identifiées par un numéro de code et par vos initiales.

Les données médicales seront conservées par le CHU de Lille au sein de son Entrepôt de Données de Santé INCLUDE autorisé par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés le 5 septembre 2019, délibération n° 2019-103 garantissant un niveau de protection adéquate.

Le Matériel Biologique et données médicales associées seront conservés conformément aux durées de conservation prévues par les dispositions de l'article R. 1112-7 du code de la santé publique pour la conservation des dossiers médicaux des patients.



### QUI POURRA ACCEDER AUX DONNEES ME CONCERNANT ?

Les échantillons biologiques et les données médicales associées sont principalement réutilisés par le personnel du CHU de Lille.

Les collections biologiques pourront éventuellement faire l'objet d'une demande de réutilisation par des partenaires académiques ou industriels du CHU de Lille à des fins de recherche. Elles pourront, dans des conditions assurant la confidentialité, être transmises à ces partenaires et aux personnes ou sociétés agissant pour son compte, ou menant des projets de recherche conjoints, en France ou à l'étranger, y compris en dehors de l'Union Européenne.

Si le partenaire se trouve hors de l'Union Européenne, le CHU de Lille ne donne accès aux collections biologiques qu'aux partenaires domiciliés dans un pays reconnu par les autorités françaises comme assurant un niveau de protection des données suffisant et approprié, ou à condition de la signature d'un contrat comportant les clauses contractuelles types, sur la base des modèles de la Commission Européenne ainsi que les mesures supplémentaires garantissant le respect des vos droits.



### QUELS SONT MES DROITS SUR LES DONNEES ME CONCERNANT REUTILISEES DANS LE CADRE DES COLLECTIONS BIOLOGIQUES ?

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un **droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et d'opposition au traitement.**

Si vous souhaitez exercer vos droits et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au délégué à la protection des données du **Groupe Hospitalier Hôpitaux Publics Grand Lille** à l'adresse suivante : [dpo@chu-lille.fr](mailto:dpo@chu-lille.fr)

Si vous considérez que vos droits n'ont pas été respectés, vous avez également la possibilité de saisir la **Commission Nationale de l'Informatique des Libertés (CNIL)** directement via son site internet : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).



### COMMENT PUIS-JE OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES COLLECTIONS BIOLOGIQUES ?

Vous pouvez vous informer des collections biologiques existantes ainsi que des projets réalisés à partir de ces dernières depuis notre site web du CHU de Lille : [www.chu-lille.fr/rqpd-recherche](http://www.chu-lille.fr/rqpd-recherche) ou en contactant le DPO à [dpo@chu-lille.fr](mailto:dpo@chu-lille.fr).

Vous êtes libre de vous opposer à la réutilisation de vos échantillons et données associées à tout moment. Cette option n'a aucun préjudice sur votre prise en charge.

Fait à Lille, le 26 septembre 2024



### VOUS SOUHAITEZ VOUS OPPOSER ?

*Si vous souhaitez vous opposer uniquement à certains projets de recherche, merci de ne pas compléter ce formulaire et de vous opposer en ligne directement sur le projet de recherche concerné*

#### Je soussigné(e),

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je m'oppose à l'utilisation de mes échantillons et données associées dans des collections biologiques à des fins de recherche.

#### Si je m'oppose en tant que représentant d'un proche, un mineur ou une personne protégée :

NOM du représenté : \_\_\_\_\_

Prénom du représenté : \_\_\_\_\_

Date de naissance du représenté : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance du représenté : \_\_\_\_\_

En qualité de :  Tuteur  Curateur  Autorité parentale

Date :

Signature

*Merci de retourner ce formulaire complété au personnel du CHU qui vous a adressé cette note ou directement à Data Protection Officer (DPO) du GHT HPGL ; Direction Générale, Centre Hospitalier Universitaire de Lille, 2 avenue Oscar Lambret, 59 037 Lille.*

Réservé à l'administration

NI envoyée par :

Traitement de l'opposition le :

Par :